



Rendez-vous sur l'application

↑ Télécharger gratuitement

Inclus dans ce numéro  
le calendrier des collectes 2023

f SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK & SUR PANNEAUPOCKET  
[www.smictom-gien.com](http://www.smictom-gien.com)

L'ESSENTIEL

du

TRI!

JOURNAL D'INFORMATIONS ÉDITÉ PAR LE SMICTOM DU GIENNOIS

# Édito



Voici le dernier journal pour cette année 2022 qui fut encore une année à forts rebondissements... Inutile de vous les énumérer, réjouissons-nous des fêtes pour (re)trouver le sourire et se ressourcer auprès de nos proches.

Dans ce numéro, nous tentons de vous éclairer sur les nombreuses consignes, tournant autour du tri et du recyclage, présentes sur la majorité de vos emballages. Avouons qu'il n'est pas toujours facile de tout comprendre, le tri étant un geste universel mais pas toujours réalisé de la même façon sur le territoire national. Nous espérons que cet article vous permettra d'y voir plus clair.

Nous évoquons également le tri des emballages en verre, contenant qui seront traditionnellement présents sur les tables des fêtes de fin d'année... Il est important de se rappeler que le verre est recyclable à l'infini, d'où la nécessité de le trier.

En plus des brèves et infos, du coin des enfants, ce journal inclut, comme depuis quelques années désormais, le calendrier des collectes de la nouvelle année. Nous vous invitons à le garder à portée de main pour ne pas vous tromper dans les jours de ramassage des déchets ou des sacs jaunes (pour les communes concernées).

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année et vous donnons rendez-vous en 2023.

Le Président,  
Yves BOSCARDIN



LE VERRE  
EST DANS LE TRI

PAGE 2

LOGOS  
ÇA VEUT DIRE  
QUOI ?

PAGE 3

BRÈVES  
& INFOS

LE COIN  
DES ENFANTS

PAGE 4

# LE VERRE EST DANS LE TRI

Ne pas trier le verre ça peut rendre vert de rage  
Soyez à la page, peu importe votre âge  
Le jeter sans se soucier de son recyclage  
C'est quand même bien dommage

Qu'ils soient transparents, verts ou encore foncés  
A moitié vides ou à moitié pleins  
Philosopher ne sert à rien  
Jeter simplement les emballages en verre vidés et non lavés

Pour être plus responsable dirigez-vous vers les containers de tri  
Jetez les bouteilles, les pots et les bocaux aussi  
Imaginez simplement qu'ainsi vous donnerez une seconde vie  
Songez à une planète qui vous dira merci

Car en triant c'est un avenir plus vert que vous créez  
En recyclant c'est de l'énergie aussi préservée  
Alors retenez que trier les emballages en verre  
C'est tendance, c'est propre, c'est vert

Tous les emballages se trient  
Les papiers de leur côté aussi  
Le verre a son conteneur dédié  
Alors désormais c'est à vous de jouer !



## **TOUS LES PAPIERS SE TRIENT CONTAINER BLEU**

Journaux, magazines,  
prospectus, catalogues...

**En vrac sans leur film  
plastique**



## **TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT CONTAINER JAUNE**

Emballages en plastique,  
briques alimentaires,  
boîtes métalliques...

**En vrac et vides ou en  
sac jaune**



## LE VERRE RAPPEL CONSIGNES DE TRI



## **CONTAINER VERT**

Bouteilles, bocaux,  
pots en verre  
**En vrac et vides,  
sans bouchon, ni capsule,  
ni couvercle  
dans le container  
spécial VERRE**



# ÇA VEUT DIRE QUOI ?

Triman, NF, info-tri... Il y a fort à parier que vous les avez déjà vu au moins une fois sur les emballages de vos produits quotidiens. Même si en 2017 sur le territoire du SMICTOM du Giennois, les consignes de tri ont été simplifiées pour faciliter l'approche du tri et augmenter le taux de recyclage, il reste néanmoins des interrogations pour bon nombre d'entre vous...

Alors, incollables sur toutes les significations des logos, pictogrammes et autres informations sur vos emballages ?



## Triman

Créé en 2015, la signalétique Triman est obligatoire sur tous les emballages qui se trient ou qui doivent être apportés dans des points de collecte, qu'ils soient recyclables ou non.

**LE TRI + FACILE**

SACHET PAPIER



## Info tri

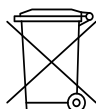
Présentes sur une multitude d'emballages de nos supermarchés, ces consignes sont apposées sur nos produits depuis 2012. Elles visent à simplifier le geste de tri, réduire les erreurs et ainsi optimiser la collecte des emballages recyclables.



## Le ruban de Moebius

Le symbole même du recyclage. Celui-ci signifie que l'emballage contient de la matière recyclée (s'il y a un pourcentage indiqué au milieu) ou qu'il est recyclable.

Il apparaît également, dans la catégorie des plastiques, avec un numéro et un lettrage en dessous. Il s'agit alors d'une indication sur la résine de plastique qui compose votre emballage.



## La poubelle barrée

Créé en 2005, ce symbole est associé notamment avec la filière des déchets électriques et électroniques mais aussi des lampes. Il indique de façon très claire, que ces produits ne peuvent pas être jetés dans une poubelle à ordures ménagères. Apportez ce type de déchets en déchèterie.



Ces logos sont gages d'écoresponsabilité par le fabricant.

En effet, leurs présences garantissent un impact réduit, sur l'environnement, de l'emballage, tout au long de son existence, de sa fabrication jusqu'à son élimination.



Ces logos sont présents sur des emballages, des produits ou des objets fabriqués à base de bois (Papier, livres, cartons, meubles...). Ils indiquent que leur fabrication est issue de sources responsables (forêts gérées durablement ou présence de matière recyclée).

## Regardons d'un peu plus près...



Cette indication signifie que le produit est compostable « à la maison ». Il est de plus en plus répandu sur les sacs de fruits et légumes ou certains emballages en carton.



C'est une entreprise créée par les industriels du secteur de la grande consommation et de la distribution. La majorité des grandes marques que vous connaissez financent, par des contributions, l'entité CITEO (qui était Eco-emballages jusqu'en 2017). L'objectif pour cet organisme est de promouvoir l'élimination des déchets et principalement le tri et le recyclage et d'en assurer le financement et sa pérennité.



recycler c'est protéger

Il s'agit d'un éco-organisme dédié au recyclage des appareils électriques et électroniques (D3E) et des lampes. Il est né au moment de la mise en application de la directive européenne de 2002 relative à l'élimination des D3E. C'est la loi du 1 pour 1, les magasins sont alors obligés de reprendre un appareil lors de l'achat d'un neuf, une éco-participation étant incluse dans le prix du nouveau matériel. En 2005, le SMICTOM a ainsi mis en place le tri de ces appareils au sein de ses déchèteries.



C'est un éco-organisme qui gère le recyclage de toutes les piles et batteries depuis avril 1999. La société Corepile a été créée par les principaux fabricants ou distributeurs pour assurer une mission d'intérêt général sous agrément de l'Etat.



## Point sur le point vert, le logo de la discorde

Il a existé, il est devenu rare, il finira par disparaître... ce logo, il y a encore quelques années, étaient présents sur plus de 90% des emballages du marché. Il signifiait que le producteur finançait l'élimination du futur déchet par l'incinération ou par le recyclage. Malheureusement, il fut trop souvent associé à un pictogramme signifiant que l'emballage était totalement recyclable et a causé des nombreuses erreurs, dans la pratique du tri et en termes de communication.

**N'oubliez pas qu'aujourd'hui TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT.**

Sources et informations : <https://www.citeo.com/le-mag/faites-le-tri-dans-les-logos-environnementaux>

## BRÈVES & INFOS



### Visibilité des sacs et bacs

Pendant la période hivernale, les jours sont plus courts et les éclairages publics peuvent être coupés sur des plages horaires plus larges (dans un souci d'économies d'énergie).

Aussi, pensez aux équipiers de collectes et mettez suffisamment en évidence vos sacs ou bacs, à l'endroit de dépôt habituel de vos déchets, afin qu'ils restent visibles autant que possible. Merci de votre compréhension.

### Donnons une seconde vie à nos objets !

Les associations L'Art De Rien et Valorisons Nos Ressources vous proposent de ressourcer, et réemployer vos objets afin d'éviter qu'ils ne deviennent des déchets. Ainsi, dans les déchèteries de Briare et de Poilly, un point de collecte et de sensibilisation est à votre disposition.

Un point de dépôt existe aussi à la ressourcerie V.N.R. de Gien, 2 rue de la Bosserie (ancien magasin des meubles Atlas). A noter que les associations proposent aussi un service de vide-maison.

Travailler avec ces entités, c'est œuvrer pour une économie circulaire bénéfique pour la planète.

Contacts :

**Valorisons Nos Ressources**  
(Secteur Gien/Poilly)

Tel: 06 12 93 11 10

Mail: valorisonsnosressourcescom@gmail.com

**L'ART DE RIEN**  
(Secteur Briare)

Tel: 06 80 72 80 82

Mail: association.lartderien@gmail.com

### Points d'apport volontaire enterrés de Gien

Au cœur de l'été passé, le SMICTOM a investi dans la réfection des consignes de tri sur les colonnes enterrées dans l'hyper centre-ville de Gien. Le but étant de faire de ces points de collecte des endroits esthétiquement plus propres.

Plus de raison de se tromper, ni d'abandonner des sacs devant ces colonnes, ce qui est totalement interdit et amendable.



### Point composteur

Il est toujours possible de s'inscrire pour obtenir un composteur.

Pour cela rien de plus simple, prenez contact avec le SMICTOM au 02 38 05 06 75 ou rendez-vous sur le site internet [www.smictom-gien.com](http://www.smictom-gien.com), rubrique « mes déchets » puis « les composter ».



Relie les points pour deviner qui se cache dans ce dessin et colorie l'ensemble.



### Déchèteries – 24 et 31 décembre 2022

Les samedis 24 et 31 décembre 2022, toutes les déchèteries seront ouvertes uniquement de 9h00 à 12h00 et fermées l'après-midi. Ouverture aux heures habituelles tous les autres jours.